



LE PHARE

BRETON

n°38 - Novembre - Décembre 2025 - 1,5 €

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X

ROME !



Au mois de novembre, l'Église solennise la dédicace de la basilique de Saint-Jean-du-Latran (le 9 novembre), puis celle des basiliques de Saint-Pierre de Rome et de Saint-Paul-hors-les-Murs (le 18). C'est l'occasion de

raviver la mémoire du beau pèlerinage que la Fraternité Saint-Pie X a effectué au mois d'août dans le cadre du jubilé, et en même temps de vous dire pourquoi elle est si attachée à Rome et quels fruits les pèlerins ont recueillis de leur séjour dans la Ville Éternelle.

L'amour de Rome nous a été transmis par Mgr Lefebvre. Comme vous le savez, il avait été formé au Séminaire Français de Rome par le Révérend Père Le Floch. Sa formation romaine l'a influencé toute sa vie. Ayant été pétri d'esprit romain, il l'a communiqué aux membres de la Fraternité.

Ce bulletin va vous donner un aperçu des richesses que possède la ville où saint Pierre et saint Paul, les deux colonnes de l'Église, sont morts pour la foi.

Un autre article est consacré à la question douloureuse de la crémation qui se répand de plus en plus aujourd'hui en France. Le mois de novembre est consacré à nos défunts. C'est une période où l'Église nous invite à prier pour ceux qui ont besoin de nos suffrages pour jouir au plus tôt de la vie béatifique. Afin de leur permettre d'abrégier leur purgatoire, l'Église multiplie les suffrages dès leur sortie de ce monde.

Si l'Église accompagne nos mourants et plaide en

leur faveur pour qu'ils soient reçus avec bienveillance par Jésus-Christ au moment où leur âme est sur le point de quitter leur corps, elle continue de prier pour eux après leur dernier soupir, jusqu'à leur ensevelissement et même après.

Mais la préoccupation majeure que l'Église manifeste à l'égard des âmes n'enlève pas celle qu'elle révèle à l'égard du corps des trépassés.

Voilà pourquoi, elle s'est toujours opposée à la crémation par respect pour les défunts, comme M. l'abbé Guyon l'expose dans l'article consacré à ce sujet.

Aujourd'hui, la coutume se répand de plus en plus de brûler les corps. Aussi est-il nécessaire de faire connaître clairement à nos proches la position de l'Église sur cette question, pour éviter de subir un jour une mesure contraire à nos convictions.

Malheureusement, il nous faut le reconnaître, les autorités de l'Église catholique ont une part de responsabilité dans l'abus de la pratique de la crémation, dans la mesure où elles ont ouvert une brèche en tolérant cet usage dans certains cas. Ici, comme dans beaucoup d'autres domaines, la crainte exagérée des autorités religieuses de déplaire au monde, qui est apparue au moment du Concile Vatican II, a conduit peu à peu à un affadissement du *sensus fidei*, du sens de la foi, qui a profité aux ennemis de l'Église. Par ailleurs, leur manque de clarté dans l'enseignement de certains points touchant la foi ou la morale a attiédi des âmes et en a conduit beaucoup à s'écarter de la religion.

Abbé Patrick Troadec

LA ROME TEMPORELLE

MGR LEFEBVRE

Nous continuons à vous présenter des propos de Mgr Lefebvre touchant la crise que traverse l'Église depuis le concile Vatican II. Dans Le Phare breton n° 30, nous avons vu l'attachement de Mgr Lefebvre à Rome et au Pape. Dans les numéros 31, 34 et 36, nous avons développé la nature du combat mené par la Fraternité Saint-Pie X. Voici maintenant quelques réflexions de Mgr Lefebvre sur la Rome éternelle et la Rome temporelle.

« Toutes les autorités de l'Église sont d'abord au service de la foi : « Pierre, confirme tes frères dans la foi » (Lc 22, 32). Or le drame que nous vivons aujourd'hui, c'est que les autorités de l'Église, d'une manière générale, ne comprennent plus cela et n'enseignent plus véritablement la foi telle que leurs prédécesseurs l'ont enseignée. Pour savoir si nous sommes dans l'Église catholique, regardons si nous avons la foi catholique. Si oui, nous sommes dans l'Église catholique, il n'y a aucune hésitation à avoir.

Vous me direz qu'il y a l'unité de gouvernement. Oui, c'est vrai, mais l'unité de gouvernement est au service de la foi. Par conséquent, si elle n'apparaît plus vraiment comme étant à son service, alors nous devons préférer la foi au gouvernement parce que la foi nous donne la vie éternelle. C'est simple, c'est clair. Nous ne pouvons pas diminuer ni changer notre foi.

Or, qui peut en toute conscience dire qu'aujourd'hui la foi des fidèles et de toute l'Église n'est pas menacée gravement dans la liturgie, dans l'enseignement du catéchisme et dans les institutions de l'Église ?

Qu'on lise et relise saint François de Sales, saint Robert Bellarmin, saint Pierre Canisius et Bossuet, et l'on retrouvera avec étonnement qu'ils avaient à lutter contre les mêmes errements. Mais cette fois le drame extraordinaire est que ces défigurations de la Tradition nous viennent de Rome et des conférences épiscopales ; si donc l'on veut garder sa foi, force nous est bien d'admettre que quelque chose se passe dans l'administration romaine qui est anormal. Nous devons certes tenir à l'infaillibilité de l'Église et du successeur de Pierre, mais nous devons aussi admettre la situation tragique dans laquelle se trouve notre foi catholique par des orientations et documents qui nous viennent de la part d'hommes d'Église (...) : Satan règne par l'équivoque et l'incohérence qui sont ses moyens de combat et qui trompent les hommes de peu de foi. Cette équivoque doit être levée d'ores et déjà



« C'est la Rome éternelle qui condamne la Rome temporelle. Nous préférons obéir à l'éternelle. » (Mgr Lefebvre)

courageusement afin de préparer le jour que la Providence choisira pour la lever officiellement par l'autorité du successeur de Pierre. Qu'on ne nous dise pas rebelles, ou orgueilleux car ce n'est pas nous qui jugeons mais c'est Pierre lui-même qui, comme successeur de Pierre, condamne ce qu'il encourage par ailleurs, c'est la Rome éternelle qui condamne la Rome temporelle. Nous préférons obéir à l'éternelle.

Soyez assurés, mes chers amis, d'être dans la foi. Ne dites pas : « Nous sommes avec Mgr Lefebvre. » Cela n'a aucune espèce d'importance. Moi, je ne suis rien. Vous êtes avec l'Église parce que, dans nos séminaires, vous n'entendez que la doctrine de l'Église. Si vous voulez vérifier, vous avez les bibliothèques à votre service, vous pouvez chercher dans les Pères de l'Église, dans les dictionnaires de théologie, dans toute l'histoire de l'Église, vous pouvez voir si la doctrine qu'on vous enseigne est vraiment conforme à celle qui a été enseignée pendant vingt siècles, vous pouvez le faire vous-mêmes, ce n'est pas difficile. Nous vous garantissons de tout faire pour vous donner la doctrine qui a été enseignée par l'Église pendant vingt siècles. Nous sommes vraiment basés sur le roc solide de l'Église catholique. Alors, ne craignez pas et remerciez Dieu. Vous ne le remercirez jamais assez de la grâce qu'il vous a faite de vous choisir pour être les flambeaux de la foi dans le monde, pour continuer l'Église.

Nous demandons à saint Pierre et saint Paul de maintenir en nous cette foi dans Pierre. Oh oui ! nous avons la foi dans Pierre, nous avons la foi dans le successeur de Pierre, mais, comme le dit très bien le pape Pie IX dans sa constitution dogmatique, « le pape a reçu le Saint-Esprit non pas pour faire des vérités nouvelles, mais pour nous maintenir dans la foi de toujours ». Voilà la définition du pape faite au moment du concile Vatican I par le pape Pie IX. C'est pourquoi nous sommes persuadés qu'en maintenant ces traditions, nous manifestons notre amour, notre docilité, notre obéissance au successeur de Pierre¹. »

1 - La Sainteté sacerdotale, Clovis, p. 394-396.

NOTRE ATTACHEMENT À ROME

À l'occasion du Jubilé 2025, le pèlerinage à Rome de la Fraternité Saint-Pie-X a rassemblé plus de 7 300 pèlerins. Mais pourquoi sommes-nous si attachés à Rome ?

Nous sommes attachés à Rome tout simplement parce que nous sommes catholiques. En effet, l'Église catholique est une, sainte, apostolique et romaine. Elle est romaine parce que saint Pierre et saint Paul, les deux colonnes de l'Église, y sont morts pour la foi. Elle est romaine, parce que les Souverains Pontifes se sont établis au palais du Latran puis au Vatican. C'est donc de Rome que l'Église catholique a transmis la foi catholique et étendu sa puissance dans le monde entier.

UNE TERRE DE SAINTS

Nous aimons Rome également, parce qu'elle est une terre de saints. On y vénère un nombre incalculable de saints. Les premiers martyrs y ont versé leur sang par milliers avant d'être inhumés dans les catacombes ou broyés au Colisée sous la dent des bêtes, comme saint Ignace d'Antioche, ou encore brûlés vifs, comme saint Polycarpe. À l'église Sainte-Praxède ont été réunis les restes de 2300 martyrs. Dans la basilique Saint-Pierre de Rome où 150 papes sont inhumés, une cinquantaine ont été reconnus comme saints, notamment tous les premiers papes morts martyrs.

Par ailleurs, par la somptuosité de ses édifices, Rome nous fait entrevoir la grandeur, la majesté de Dieu. Comme le disait le saint curé d'Ars : rien n'est trop beau pour le bon Dieu. Tous ces monuments gigantesques que l'on peut admirer ont été élevés à la gloire de Dieu grâce à la générosité des catholiques.

Rome nous fait encore découvrir la variété des communautés religieuses, car beaucoup de congrégations y ont leur siège... Dieu a voulu qu'il existât dans l'Église différentes branches religieuses en raison des diversités de tempéraments, de goûts, de dispositions, de talents. Certaines congrégations sont contemplatives, d'autres plus actives ; certaines vouées à la prédication, à l'enseignement, d'autres aux soins des malades... La prise de conscience de cette variété de communautés nous aide à acquérir une largeur d'esprit nous permettant de reconnaître qu'il existe différentes manières de s'unir à Dieu et de le servir.

UNE INSCRIPTION DES PREMIERS SIÈCLES

Rome nous confirme aussi dans la foi catholique. Elle nous montre que la foi que nous professons a été



Jubilé 2025. Image forte du supérieur de la Fraternité, entouré des deux évêques, dans Saint-Pierre de Rome. (Photo La Porte latine)



Clergé en tête, la grande procession s'approche de la basilique.

annoncée quasiment telle quelle dès les premiers siècles. Une inscription du ^ve siècle au baptistère de Saint-Jean-du-Latran, par exemple, exprime à merveille la théologie du baptême : « Ici, l'Église enfante le fruit virginal du Saint-Esprit, un peuple saint de race divine... Espérez le Royaume de Dieu vous tous qui êtes purifiés par cette eau. Pécheur, plonge-toi ici : cette eau qui fait disparaître le vieil homme y fait surgir le nouveau... Un seul baptême, un

seul Esprit, une seule foi. Celui qui est né de ses ondes sera saint. » L'antiquité de la foi catholique est représentée aussi comme un catéchisme en images par les sculptures qui honorent les Pères de l'Église, tant ceux d'Orient que ceux d'Occident. Ainsi par exemple, sur la façade de la basilique Saint-Jean-du-Latran, nous voyons de magnifiques sculptures représentant les principaux docteurs de l'Église d'Orient et d'Occident.

Si Rome nous attache à l'Église par les saints qui y ont vécu, par les religieux qui s'y trouvent, par les docteurs de l'Église qui ont confessé la foi, elle nous transporte aussi un peu en Terre sainte par les précieuses reliques qui y sont conservées.

D'UNE TERRE DE SAINTS... À LA TERRE SAINTE

La basilique Sainte-Croix de Jérusalem renferme des morceaux de la grotte de Bethléem, des fragments de la colonne de la flagellation, deux épines de la sainte couronne, des morceaux de la croix de Jésus, le titre de la croix (INRI), un clou de la Passion, des vestiges du Saint-Sépulcre. On y trouve aussi la croix du bon larron et le doigt de l'apôtre saint Thomas. La basilique Sainte-Marie Majeure possède des reliques de la crèche. À Saint-Jean-du-Latran, nous pouvons apercevoir la table de la sainte Cène du Jeudi saint, et près de la basilique nous pouvons emprunter la *Scala santa*, l'escalier du prétoire de Pilate. Dans l'église Sainte-Praxède, les pèlerins vénèrent la plus grande partie de la colonne de la flagellation. Tous ces vestiges de Terre sainte à Rome révèlent la place que Jésus-Christ occupe dans la vie du catholique et montrent notamment l'importance de la crèche, de la Croix et de la sainte Eucharistie, qui sont au centre des mystères de la foi, car ils touchent l'Incarnation du Verbe et la Rédemption de Jésus par la Croix. Ainsi l'Église de Rome nous conduit à Notre-Seigneur.

DE LA ROME PAÏENNE À LA ROME CHRÉTIENNE

À Rome se trouvent entremêlées des traces de la Rome païenne et de la Rome chrétienne. Et l'on peut constater que l'Église a cherché à conserver certains éléments païens plutôt que de tout détruire. C'est le cas des obélisques, édifices dédiés au dieu du soleil, qui ont été appropriés par l'Église et surmontés d'une croix. Sur l'obélisque de la place Saint-Pierre, on lit cette inscription : « Cet obélisque du Vatican, lavé de l'impure superstition, fut consacré plus heureusement à la Croix invaincue, par Sixte V, Pontife suprême, en l'année 1586. Voici la croix du Seigneur, fuyez puissances ennemies, le Lion de la tribu de Juda a vaincu. *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*¹. »

Pour la même raison, le Panthéon a été transformé en église dédiée à la Sainte Vierge et aux martyrs. Comme l'a expliqué le pape Léon XIII dans son encyclique *Aeterni Patris*, « déjà dans l'Ancien Testament, les Hébreux avaient donné l'exemple en recevant de Dieu l'ordre d'emporter avec eux les vases d'or et d'argent des Égyptiens et leurs riches vêtements, qui avaient servi jusque-là à des rites ignominieux et à de vaines superstitions, et de les consacrer à la religion du vrai Dieu ». Ainsi, si l'Église a détruit certains temples dédiés aux faux dieux, elle en a conservé d'autres pour les faire servir au culte du vrai Dieu.

Enfin, il ne faut pas oublier que si Rome possède un riche patrimoine propre à alimenter notre foi, Rome est aussi le lieu où s'est produit le Concile Vatican II, dont nous voyons aujourd'hui encore les fruits amers, d'où la déclaration de Mgr Lefebvre du 21 novembre 1974 : « Oui à la Rome éternelle, mère et maîtresse de vérité, non à la Rome néo-moderniste qui est apparue au moment du Concile Vatican II » et qui a contribué peu à peu à la diminution et à la perte de la foi dans des pans entiers d'anciennes catholicités jadis florissantes.

AOÛT 2025 : UN CREDO INOUBLIABLE

En août dernier, au cours de notre pèlerinage à Rome, après avoir fortifié notre foi au contact des précieuses reliques de saint Pierre et de saint Paul, des martyrs du Colisée, après avoir prié aux pieds de saint Grégoire le Grand, de saint Pie V et de saint Pie X dans la basilique Saint-Pierre de Rome, ce fut une immense consolation d'entendre M. l'abbé Pagliarani entonner le *Credo* et de le voir chanté par une foule de 7300 pèlerins des cinq continents et de communautés diverses : membres de la Fraternité Saint-Pie X, Pères de Méridy, Capucins de Morgon, Bénédictins des États-Unis, Uniates de Bulgarie et de Lettonie, Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X, sœurs oblates, Dominicaines de Fanjeaux et de Saint-Pré, religieuses de Narni en Italie... En chantant tous ensemble, *Credo in unam, sanctam, catholicam et apostolicam ecclesiam*, à deux pas du tombeau de saint Pierre, nous nous sommes bien rendu compte que c'est autour de Pierre que nous formons notre unité.

Aussi, après ce beau pèlerinage où nous nous sommes imprégnés de l'esprit romain, prions de tout notre cœur pour que bien vite le pape Léon XIV se réapproprie le trésor de la Tradition afin que les grâces de Dieu puissent être déversées à profusion sur les âmes et que le plus grand nombre puisse parvenir au vrai bonheur dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite.

Abbé Patrick Troadec

1 - Dominique Perrin, *Richesses de Rome*, Téqui, 2008, p. 74-75.

LES RAISONS DE S'OPPOSER À LA CRÉMATION

Dans l'Antiquité grecque et romaine, l'usage de la crémation des corps des défunts prédominait souvent, tandis que l'inhumation était largement pratiquée en Perse et en Égypte. L'Ancien Testament, en revanche, ignore tout rite d'incinération : les Hébreux, fidèles à leur croyance en l'immortalité de l'âme, pratiquaient l'inhumation, une pratique si sacrée que la loi mosaïque l'exigeait même pour les ennemis.



« La crémation devrait l'emporter sur l'inhumation dans l'Hexagone d'ici 2030 : une pratique qui se répand dans notre pays à mesure qu'il se déchristianise. »

L'Église catholique, depuis ses origines, s'est résolument opposée à la crémation, faisant de l'inhumation la norme universelle et constante pour les fidèles défunts, malgré les périls auxquels s'exposaient les premiers chrétiens, en période de persécutions, pour ensevelir leurs morts.

Quelle était donc la raison de ce refus catégorique de la crémation ? Cette pratique exclusive trouve son fondement dans un précepte apostolique, comme l'affirma saint Augustin : une coutume universellement observée dans l'Église doit être considérée comme établie par les Apôtres eux-mêmes. Ainsi, l'inhumation s'inscrit-elle dans le trésor de la Tradition catholique. Sous l'influence de l'Église, les peuples barbares convertis adoptèrent ce rite, faisant disparaître la crémation dans toute l'Europe chrétienne et dans les contrées marquées par la civilisation chrétienne, où l'inhumation devint l'unique rite funéraire.

LA RÉSURGENCE DE LA CRÉMATION

Ce n'est qu'avec la Révolution française de 1789 que la crémation fut revendiquée à nouveau. Cette idée ne se répandit véritablement en Europe qu'à la fin du XIX^e siècle, sous l'impulsion de la franc-maçonnerie, qui fonda des sociétés pour en promouvoir l'usage. En France, le 30 mars 1886, le député Jean-Baptiste Blatin, futur grand-maître du Grand Orient, fit adopter un amendement autorisant chaque citoyen à choisir entre inhumation et crémation. Ce même jour, Mgr Charles-Émile Freppel, évêque d'Angers et député du Finistère, s'insurgea avec vigueur à la Chambre des députés, dénonçant un « retour au paganisme matérialiste, dans ce qu'il a de moins noble et de moins moral ».

UN DANGER POUR LA FOI

Si l'inhumation admet des exceptions dans des circonstances extraordinaires, comme lors d'épidémies ou de guerres dévastatrices, celles-ci restent rares et justifiées par un bien supérieur. La crémation, en revanche, véhicule l'idée d'un anéantissement définitif, suggérant que la mort met un terme à toute existence. La franc-maçonnerie, consciente de ce symbolisme, y vit un moyen d'éroder la croyance en l'au-delà. Une circulaire maçonnique de la fin du XIX^e siècle exhortait ainsi les « Frères » à propager la crémation pour affaiblir les dogmes chrétiens sur l'âme et la vie future, que l'Église, selon eux, cherchait à maintenir dans l'esprit des fidèles.

LA RÉPONSE DE L'ÉGLISE

Face à ce danger spirituel, l'Église réagit avec fermeté. Dès 1886, le pape Léon XIII enjoignit aux évêques d'instruire les fidèles contre « l'usage détestable » de la crémation. Des décrets du Saint-Office, en 1886 et 1892, privèrent de sépulture ecclésiastique et des derniers sacrements ceux qui optaient pour la crémation sans se rétracter. Ces dispositions furent codifiées dans le Code de droit canonique de 1917, qui condamne explicitement la crémation et interdit d'exécuter la volonté de ceux qui la choisiraient. En 1926, une instruction du Saint-Office dénonça à nouveau cette « coutume barbare », contraire à la piété chrétienne et naturelle, et accusée de préparer les esprits au matérialisme en niant la résurrection.

LE RESPECT DÛ AUX DÉFUNTS

L'Église catholique a toujours entouré les corps des défunts d'un profond respect, comme en témoigne la cérémonie de l'absoute, où le prêtre bénit le corps avec de l'eau bénite et l'encense, avant de l'accompagner jusqu'à sa sépulture. Le corps du chrétien, temple du Saint-Esprit, sanctifié par les sacrements et instrument du salut, mérite une dignité que la crémation, par sa brutalité, bafoue. Le terme « cimetière », dérivé du grec signifiant « dortoir », illustre cette vision : les défunts y reposent, dans l'attente de la résurrection, comme une semence enfouie en terre, promesse d'une vie nouvelle. L'inhumation s'accorde avec les dogmes des fins dernières : le corps, « semé dans la corruption, ressuscitera incorruptible » (1 Corinthiens 15, 42).

La crémation, au contraire, symbolise une destruction définitive, incompatible avec l'espérance chrétienne. En outre, elle prive les vivants de la consolation offerte par le cimetière, lieu de recueillement et de prière, là où une urne contenant des cendres ne suscite qu'un vide spirituel.

UNE SOUMISSION AU DESSEIN DIVIN

La foi chrétienne enseigne que la mort, conséquence du péché, est un châtiment divin : « Tu es poussière, et tu retourneras en poussière. » (Genèse 3, 19) L'inhumation accepte humblement cette sentence et reflète la conformité au Christ, « premier-né d'entre les morts », enseveli selon la volonté divine. En s'unissant à lui par ce rite, les fidèles participent à son mystère de mort et de résurrection.

Par la crémation, en revanche, l'homme s'arroge le pouvoir de détruire son corps : ce geste traduit une volonté de maîtrise absolue, même au-delà de la mort, et reflète une vision matérialiste où l'homme, réduit à une simple matière, disparaît sans espoir : d'ailleurs, le sociologue Jérôme Fourquet, peu suspect de connivence avec le traditionalisme catholique voit lui-même dans la crémation « l'illustration ultime du processus d'autonomisation de l'individu ».

Dans les années 1980, seuls 1% des Français la choisissaient ; ils sont 43% à l'heure où s'écrivent ces lignes et, selon les prévisions, la crémation devrait l'emporter sur l'inhumation dans l'Hexagone d'ici 2030 : une pratique qui se répand dans notre pays à mesure qu'il se déchristianise. Mais la liturgie fait bien les choses et le mois de novembre arrive à point nommé pour souligner nos devoirs de piété envers les défunts, et rappeler que la mort est l'événement à la fois le plus incertain et le plus certain qui soit : certain quant à son issue, incertain quant au moment où il adviendra.

Abbé Jean-Baptiste Guyon

• Mercredi 13 août

M. l'abbé Samuel Bon arrive au prieuré pour sa nouvelle affectation en remplacement de M. l'abbé David Aldalur.

• Vendredi 15 août



Les fidèles se retrouvent à plus de 400 pour fêter Notre-Dame de l'Assomption à Traonfeunteuniou et assister au renouvellement de la consécration de la France à la Sainte Vierge, conformément au vœu de Louis XIII.

M. l'abbé Bon préside la cérémonie.

• Du 17 au 21 août

Une délégation de Brest se rend à Rome pour le magnifique pèlerinage du Jubilé organisé par la Fraternité.

• Dimanche 31 août



Pour la cinquième année consécutive, nous nous retrouvons pour le traditionnel pardon de Lannedern. À l'issue de la messe, 150 fidèles se retrouvent pour le déjeuner dans une ambiance conviviale, grâce notamment au dévouement de Gabriel Salaün et de ses frères, ainsi que de M. Xavier Belmont. Mme Le Floch a de nouveau préparé le dessert, à savoir un excellent gâteau breton, et qui plus est, dont la recette est propre à Lannedern. À l'issue du déjeuner, les fidèles retournent à la chapelle pour l'office des Vêpres et la

procession dans le village. La récitation du chapelet est entrecoupée par de beaux morceaux de musique bretonne. Le Salut du Saint Sacrement clôt la cérémonie avec les invocations finales en breton (*Meleudi...*) sous la direction de M. l'abbé Guyon.

• Samedi 6 septembre



Une messe est célébrée à Pont-L'abbé, 35, rue des Déportés, dans une chapelle privée dédiée à Notre-Dame du Folgoët. Une bonne vingtaine de fidèles en profitent pour recevoir les grâces des premiers samedis du mois.

• Mercredi 10 septembre

Les trois prêtres du prieuré effectuent leur première sortie de communauté au Conquet. Ce moment convivial permet de mieux connaître notre nouveau confrère.

• Dimanche 14 septembre

Le traditionnel café dessert de rentrée permet aux nouveaux paroissiens de rencontrer les plus anciens et de découvrir les activités du Prieuré : le dynamique Mouvement catholique des familles (MCF), qui compte dorénavant trois cercles, le groupe scout, le chapitre enfant du pèlerinage de Pentecôte, les Foyers adorateurs. C'est aussi l'occasion pour M. l'abbé Troadec de transmettre le programme annuel.



À savoir !

À Brest vient de s'ouvrir un troisième cercle du MCF sous le patronage de saint Guénolé. Il est placé sous la responsabilité de M. et Mme Antoine Charles.

Les deux autres cercles sont dirigés par M. Christian Oulhen et M. Sixte de Saint-Louvent, et sont sous le patronage de Dom Michel Le Nobletz et du bienheureux Julien Maunoir.

La réunion mensuelle qui se déroule dans les familles tourne autour du thème de l'année : La famille, don du Cœur de Dieu.

Le MCF a pour ambition de répondre à l'appel de Pie XII : « Ce que nous ne cessons de recommander sans relâche est d'unir entre elles les familles en un front solide. »

Contact : mcfamilles29@gmail.com

En dehors du MCF, il existe un **cercle de familles du prieuré** placé sous le patronage de saint Joseph. Il est animé par Gabriel Salaün.

Contact : elezgwen@gmail.com

Cette année, un concours de chapeaux parés des couleurs de l'automne a permis aux uns et aux autres de rivaliser dans un bon esprit de convivialité.

• Samedi 27 septembre

Une petite centaine de pèlerins se sont élancés sur les grèves après avoir prié dans l'église de Saint-Michel-en-Grève, en direction de la chapelle Saint-Efflam. Guidée par notre cher M. Kervoas, la colonne des scouts et des pèlerins, encadrée par les abbés, a fait sa traditionnelle station à la « Croix de Mi-Lieue » dégagée à marée basse, là où saint Efflam et ses compagnons, venus de la lointaine Île des saints, ont accosté sur nos côtes bretonnes.

• Mercredi 1^{er} octobre

Vingt-cinq jeunes de la chapelle Sainte-Anne se retrouvent au prieuré pour une conférence suivie d'un repas. Le doyen des jeunes, François Le Fur, vient pour faire ses adieux à ses amis brestois avant de se rendre dans le département de l'Ain pour son nouveau travail.

• Les dates à retenir

- Dimanche 30 novembre : récollection de l'Avent à l'école Stella-Maris, de 14h30 à 17 heures.
- Dimanche 7 décembre : marché de Noël, à partir de 14 heures au prieuré.
- Lundi 8 décembre : grande procession aux flambeaux en l'honneur de l'Immaculée Conception, à Brest, sur le cours Dajot.



BAPTÊMES

Chapelle Sainte-Anne, le 14 juin : Suzanne PORCHER ;
 le 21 juin : Xavier de SAINT-LOUVENT ;
 le 1^{er} juillet : Rosalie BERTRAND ;
 le 14 août : Audren et Marian BUCZKOWSKI ;
 le 16 août : Louise OULHEN ;
 le 31 août : Laurel DUBUIS ;
 le 7 septembre : Yann REREAO ;
 le 20 septembre : Clarisse GUILLON.

La Chapelle du Mur, le 30 août : Vianney DAVODEAU.

Lannedern, le 13 septembre : Ambroise SALAÛN.



PREMIÈRES COMMUNIONS

Chapelle Sainte-Anne, le 15 août : Audren et Marian BUCZKOWSKI, Elouan LE RAZAVET ;
 le 24 août : Foucauld PONCHIN.

Lannedern, le 6 septembre : Gabin HUGUET.

CONFIRMATIONS

Prieuré Saint-Yves, le 12 octobre : Loïc et Antoine BRIDOUX ; Emmanuelle, Audren et Marian BUCZKOWSKI ; Mme Christine CARIOU ; Thomas, Maya et Nina CARPENTIER ; Gauthier et Isaure CAUSSE ; Alban et Emma CRAHET ; Blandine DESJARS ; M. et Mme Yannick FAUCONNIER ; Aubin GÉRAUD ; Anna et Inès GOURIN ; David GRAS ; Augustin et Sybille GUIRAUD ; Yohan HOAREAU ; Fabien et Gabin HUGUET ; Marie-Hermine de LAMBILLY ; Louise de LAUBRIÈRE ; Elouan LOURENÇO ; Colombe MÉRAND ; Malo MÉRIEULT-KENNEDY ; Julie MOTHÉ ; Enora de PENFENTENYO ; Augustine PORCHER ; Adélaïde SALAÛN ; Pauline VIAL.

MARIAGES

Plounérin (Côtes-d'Armor), le 14 août : Raphaël BRUMAUD des HOULIÈRES et Victoire BARTHÉLEMY de SAIZIEU.

Gourin (Morbihan), le 16 août : David ATTIMONT et Guénolée de CACQUERAY VALMENIER.

PROFESSION DE TERTIAIRE DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X

Vannes (Morbihan), le 3 septembre : M. Jean-Pierre CASTELLAN.

Chapelle Sainte-Anne, le 7 septembre : M^{lle} Anastasia GALÉA.

ENTRÉES AU SÉMINAIRE

Flavigny (Côte-d'Or), le 20 septembre : Erwan MOTHÉ, Louis BURGUBURU.

PRISE D'HABIT

Flavigny, le 29 septembre : Bosco BELMONT.

FUNÉRAILLES

Église de Lannilis, le 26 septembre : M^{me} Michel de POULPIQUET, âgée de 99 ans.



Frère Bosco-Marie et sa sœur,
sœur Marie du Rosaire.

POUR AIDER LE PRIEURÉ : les chèques sont à libeller à l'ordre du Prieuré Saint-Yves.

Pour aider régulièrement le prieuré, vous pouvez utiliser le virement automatique en faveur de notre compte LCL de Brest – IBAN : FR11 3000 2083 2800 0006 0007 H43